



Fermeture messagerie pour illégalité

Par **frafra**, le **15/10/2012** à **13:45**

Bonjour,

Je cherche où avoir des renseignements: je n'ai plus accès à ma messagerie: refus de mes identifiants. J'ai

contacté le FAI du compte. J'ai fini par obtenir comme réponse: messagerie fermée pour utilisation illégale.

cela veut dire quoi?

j'ai envoyé un courrier postal demandant la réouverture de mon compte, je n'ai pas encore de réponse, ce qui n'est

pas anormal en soi, délai trop court peut-être.

sur ce compte il n'y a pas de message privé mais tout mon courrier administratif: impôts banque Urssaf CPAM achats

internet n° de série reçu par courrier etc... il est donc urgent que je le récupère.

Comment faire?

quel est la signification de "utilisation illégale"? jusqu'où ça va? (police? Qui? Quoi?)

où m'adresser?

est-il légal de fermer une messagerie de façon arbitraire sans en prévenir l'utilisateur? quels sont mes recours?

Il va de soit que je n'ai eu aucune activité illégale.

je remercie les personnes qui pourront m'aider.